



Booster le développement de vos compétences

Programme de formation Santé et sécurité au travail - référent santé et sécurité au travail

Objectifs

Etre capable de :

- Identifier le rôle, les missions du référent sécurité et intégrer les enjeux et l'essentiel de la réglementation de la sécurité et de la santé au travail.
- Analyser les incidents, accidents du travail et suivre les indicateurs.
- Évaluer les risques professionnels, identifier les facteurs de pénibilité et mettre en oeuvre les leviers et outils de la santé-sécurité.
- Définir et mener un plan d'action de mesures correctives adapté à son entreprise.
- Comprendre, prévenir les risques psychosociaux et considérer la QVCT.

Public concerné et prérequis

Aucun

Durée

35 heures

Matériel nécessaire pour suivre la formation

Aucun

Programme

1. LES ENJEUX DE LA SANTÉ ET SÉCURITÉ

Les enjeux humains : statistiques et indicateurs santé-sécurité

Définitions : accident du travail, accident de trajet, maladie professionnelle

Les enjeux financiers : coûts et gestion des accidents du travail et des maladies professionnelles

Les enjeux réglementaires

L'obligation de sécurité de résultat de l'employeur et des salariés

Principes généraux de prévention

Principales obligations réglementaires du code du travail

Les responsabilités : civile, faute inexcusable, pénale, professionnelle

2. LA CONSTRUCTION D'UNE DÉMARCHE PRÉVENTION

L'analyse d'une situation de travail

L'évaluation des risques professionnels, le document unique, les facteurs de pénibilité

Le catalogue des risques : causes, conséquences, solutions, références réglementaires

Indicateurs et objectifs de sécurité

Les plans d'actions

3. L'ORGANISATION DE LA SANTÉ-SÉCURITÉ

Rôle et mission des acteurs de la prévention internes et externes à l'entreprise

- Direction, ressources humaines, encadrement
- Salarié, animateur sécurité, CSE et CSSCT, services de prévention et de santé au travail
- Inspecteur du travail, les CARSAT et les CRAM

4. L'ANALYSE DES INCIDENTS ET ACCIDENTS DU TRAVAIL

Intérêt de l'analyse des accidents et des incidents du travail

5. LA FORMATION SÉCURITÉ ET L'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

L'organisation de l'accueil et la formation des nouveaux arrivants
La planification des formations sécurité obligatoires

6. L'ORGANISATION DE LA SANTÉ-SÉCURITÉ

La conformité des lieux de travail et équipements de travail
L'affichage obligatoire
Les vérifications et contrôles périodiques obligatoires
Le permis de feu
Les Équipements de Protection Individuelle (EPI)

7. LA GESTION DES ENTREPRISES EXTÉRIEURES

Le cadre réglementaire et la responsabilité de l'entreprise utilisatrice
La coordination de la prévention des interventions (plan de prévention, protocole sécurité, coordination Sécurité et Protection de la Santé)

8. LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Qu'appelle-t-on les "risques psychosociaux" ?
Les conséquences des RPS sur l'entreprise
Mesurer et prévenir les RPS

9. LA QVT CONDITIONS DE TRAVAIL

De QVT vers QVCT
Pourquoi la QVCT ?

Moyens pédagogiques et techniques

Toutes nos formations sont assurées par des animateurs certifiés pour leurs compétences et leur pédagogie.

Etude du support de cours remis à chaque stagiaire

Mise en oeuvre de moyens audiovisuels appropriés aux sujets traités

Contrôle des connaissances

Vidéo projecteur

Documents-type utilisés par le CSE



Booster le développement de vos compétences

Programme de formation **Santé et sécurité au travail - référent** **santé et sécurité au travail**

Mises en situation pratiques

Modalités d'évaluation des acquis

Mise en application sur des exercices professionnels (avec possibilité de travailler sur des cas concrets du stagiaire)

Evaluation de satisfaction de fin de stage en ligne

Feuille de présence avec signature électronique

Attestation d'assiduité en fin de stage

Sanction visée

Le Certificat Aramis Formation valide les compétences acquises et atteste de la maîtrise du thème ou du domaine.

Attestation de suivi de la formation

Délais moyens pour accéder à la formation

Formation Inter : 1 formation par mois

Formation Intra / Sur-mesure : démarrage possible à J+15

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Vous êtes en situation de handicap(s) ? Vous souhaitez organiser une ou plusieurs sessions de formation auxquelles participeront une ou plusieurs personnes en situation de handicap(s) ?

Nous vous invitons à prendre contact avec notre équipe afin de vous accompagner au mieux : formation@aramisgroup.fr.